PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. — *Étant artisan ébéniste et possédant une auto, je m'en sers pour effectuer la livraison des meubles de ma fabrication. Dois-je posséder un carnet de bord ?*

Réponse. — *Vous devez avoir un carnet de bord dès l'instant où vous sortez de votre ville avec vos marchandises. Si vous habitez une ville de moins de 50.000 habitants, vous pouvez néanmoins effectuer des livraisons dans les communes limitrophes sans carnet de bord.*

* * *

— J'rai au coiffeur. — Les assistés qui, en raison de leur infirmité, ont besoin de l'aide constante d'une tierce personne, recevront en plus de l'allocation une majoration dont le montant annuel, dans votre ville, peut atteindre 3.500 francs. — Désolation complète. — Cela est légal. — Noir-bleu-vert. — Il est à noter tout d'abord qu'un décret d'application doit encore intervenir. C'est aux caisses régionales de crédit agricole mutuel qu'il faudra s'adresser. — C. D. — Pour les ouvriers du bâtiment, les indemnités de congé payé sont réglées par la caisse de compensation ayant son siège 1, rue Denis-Godefroy, à Lille. A laquelle doivent être affiliés les employeurs. Ces dernières n'ont donc pas de versements à effectuer; ils ne doivent que fournir à leurs ouvriers des certificats de congé payé. — Destin fatal. — 1° Oui, sous réserve des déductions qui pourraient être opérées en raison de vos ressources. 2° Au bureau de l'Assistance publique. — Veuve toujours d'larmes. — Cette pension ne vous est en effet plus due. Vous ne pourriez obtenir une pension de veuve de guerre, que si la mort de votre mari pouvait être imputable à ses blessures. — J. de R. 60. — Voyez un spécialiste. — Santos-Dumont. — Vous ne pouvez donner congé que trois mois avant la fin d'un cycle cultural de trois ans. Si vous reprenez en cours d'assolement, vous devrez les engrais. — Michette. — Nous croyons en effet qu'il y a abus. Vous pourriez prévenir directement votre propriétaire. — Justice. — Vous pourriez faire part de cette situation au directeur départemental des Contributions directes à Lille.

— Mme K. Z. — Nous ne pouvons revenir sur cette question au sujet de laquelle nous avons publié une longue étude dans le « Journal de Roubaix » du 24 octobre 1937, que vous pourriez consulter à la bibliothèque municipale. C'est aux propriétaires riverains qu'il appartient, s'il le jugent utile, de charger un avocat de défendre leur point de vue en justice.

— Un bleu. — Entièrement. — J.D.V.B. un *vpertif endiabié.* — Le coureur Vanoverberghe n'a pas pris part à la course Tourcoing-Dunkerque. — Décret, 350.000. — Nous ne pouvons reprendre en entier le texte de ce décret d'ailleurs fort long. Vous le trouverez au « Journal officiel » du 25 mai, page 5.897 (voir aussi le « Journal officiel » du 31 mai, page 6090). — 21 mai 1892. — Vous pouvez en effet les attaquer pour injure. Nous vous conseillons cependant de ne pas vous engager dans cette voie et de dédaigner. — Tapageur assoiffé. — 1° Minuit, sauf, dans le quartier de la gare, où ils peuvent rester ouverts jusqu'à 1 h. 30. 2° 1 heure : 1 h. 30 dans le quartier de la gare. — Un malchanceux, 71. — 31 juillet. — Gryserie, 54. — C'est à vous de les payer, mais, en pratique, un accord intervient toujours pour que la contribution soit partagée au prorata des mois où l'immeuble a appartenu aux uns et aux autres. En général, les notaires spécifient cette condition dans leurs actes de ventes. — Fair et impair. — Nous vous conseillons de porter ce fait à la connaissance de Me Dewismes, notaire, à Tourcoing, qui était le notaire de cette société. — Henri et Victor à Daoura. — Ces questions ne sont pas de notre compétence. — Un médaillé militaire. — Oui. — Ami des droits. — 1°) et 2°) Non, il ne peut les planter à moins de 0 m. 50. 3°. Nous vous conseillons de procéder d'abord comme vous en aviez le dessein et, en cas d'insuccès, de l'appeler devant le juge de paix. — Lucia. — Il n'y a rien à faire. — Mascotte, 13. — Oui. — Le pension alimentaire est due dans ce cas. — Un assidu du « Journal de Roubaix ». — 1°) S'il n'y a aucune réserve dans votre bail à ce sujet, vous pouvez refuser de payer. 2°) Oui. — V. R. 22. — A notre avis, vous pourriez refuser l'augmentation. Ou mieux la payer et l'attaquer ensuite en réduction au prix limite. — Léon. — Non, vous êtes au-dessus du prix limite ; mais s'il y a plus de six mois que vous payez ce prix, vous êtes forclos pour demander la réduction.

— M. B. I. — Répondu en « question du jour ». — Botan. — 1°) Départ de Paris à 7 h. 15 et 14 heures à la Rotonde de La Villette. 2°) Aller : 37 francs ; Aller et retour : 92 francs. 3°) et 4°) Pas à notre connaissance. — P.R.B. — Non, vous n'avez pas droit parce que c'est vous qui avez rompu le contrat de travail. — Pas de veine, 1914. 1°) Il faut diviser le salaire hebdomadaire par six jours à notre avis, bien que la question soit encore discutée. 2°) Vous ne devez subir l'augmentation que sur le loyer et non sur les 10 francs en question. — Un lecteur assidu. — Voir la réponse faite à « Pas de veine, 1914 » primo. — — M. O. C. - Vlete. — Rat 15. — Aucun de vous n'a gagné. — — Vers la cité. — Le dimanche 4 septembre, le lundi 5 étant fête chômée. — Pauvre maman. — Hélas ! votre fils a été très imprudent et la maison en question serait en droit d'exiger le paiement. — Un combattant malheureux. — La loi est la loi, il n'y a rien à faire. — — Max. — 1°) Le Saint-Gildas (Pennavaro (Côtes-du-Nord). 2°) Elle peut toujours être ouverte par son secrétaire — Raphaël. — Le « brevet professionnel » de la coiffure n'est pas encore passé. Il aura lieu vers la fin de 1938, début 1939. A Paris. L'année prochaine ce brevet pourrait peut-être se passer à Lille. A cet égard, nous vous conseillons de suivre les comptes rendus du Congrès des coiffeurs qui se tiendra à Lille les 22, 23, 24 août 1938. Les épreuves du « certificat d'aptitude professionnelle » ont déjà eu lieu. — R. L. T. — 1°) Oui, si elle est en âge de faire commerce et en s'inscrivant à la Chambre des Métiers. 2°) Oui, sous les mêmes conditions. — L. F. 21. — 1°) Oui, les lois sociales françaises s'imposent aux entreprises étrangères employant du personnel en France. 2°) C'est la moyenne des gains réalisés au cours de l'année, appliquée à la période de vacances. — Auto. — Non, s'il s'agit d'enfants autres que les siens, il pourra être passible d'une contravention.

Pour les allongés de Berck

La Bourse aux timbres de Lille, 13 et 15, angle de la place Rihour, nous prie de rappeler aux personnes qui s'intéressent à l'œuvre si intéressante des Allongés de Berck qu'elle leur sera toujours vivement reconnaissante pour les envois de timbres, cartes postales, vieux livres, vieux objets divers qu'elles voudront bien lui faire, et qui lui permettront d'apporter un peu de réconfort à ces déshérités du sort.

Ce moyen facile de faire du bien est à la portée de tous, et nul doute que nombreux seront les cœurs généreux qui répondront à cet appel.

D'avance la Bourse aux timbres leur adresse son cordial merci.

Tourcoing

Aujourd'hui, samedi 30 juillet :

Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h. Etat civil : 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 ; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h.
Bibliothèque populaire : 9 h. à 12 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 ; 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Conditionnement : Fermé.
Recette municipale : 9 h. à 11 h. 30.
Cirque Pourtier : Séance à 20 h. 30.

Ce que coûte à Tourcoing le soulagement des grandes misères

Malgré les nombreuses œuvres sociales, officielles ou privées, en dépit de la générosité inlassable dont témoignent tant de nos concitoyens dans tous les milieux, envers ceux qui souffrent, le soulagement des misères par le Bureau de bienfaisance organisme officiel représentant la ville, nécessite une dépense toujours aussi imposante et bien plus lourde que l'on ne supposerait.

Voici, à cet égard, quelques chiffres éloquents :

Rien que pour l'année 1937, le Bureau de bienfaisance a secouru 7.409 personnes, groupées en 3.286 familles...

Au premier janvier de cette même année, on comptait 1.597 familles assistées; au cours de l'exercice, 636 demandes de secours ont été présentées et 560 ont pu être retenues, tandis que l'aide du Bureau était retirée à 490 familles, dont la situation s'était améliorée.

A ces assistés ordinaires, sont venus s'ajouter les « sans-travail », qui n'ont d'autres ressources que les allocations du fonds municipal de chômage et les chômeurs partiels, dont l'allocation est loin d'être suffisante.

A ces concitoyens, il a fallu, dans la mesure des possibilités, distribuer des secours et 1.150 familles, comptant 3.288 membres, ont bénéficié de l'appui du Bureau de bienfaisance.

Il faut encore ajouter le service de l'assistance médicale gratuite, où 1.763 familles ont obtenu la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques; à ces nécessiteux, la pharmacie du Bureau de bienfaisance a délivré 16.371 ordonnances. De plus, 81 malades, représentant 4.313 journées d'hospitalisation, ont été soignés dans les hôpitaux spéciaux et sanatoria en dehors de Tourcoing.

Enfin, il reste à ajouter l'assistance publique, comprenant 1.598 personnes bénéficiant de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables; 43 de l'assistance aux familles nombreuses et enfin 298 de l'assistance aux futures mères.

Le montant des dépenses

A combien s'élèvent toutes ces dépenses ? Quelques chiffres éclaireront nos lecteurs.

L'évaluation des secours alloués en 1937 atteint la somme de 3.481.150 francs.

Les secours ordinaires sont de 1.289.979 francs, somme comprenant, notamment, près de 526.000 fr. de pain; 350.000 fr. de comestibles; 162.000 fr. de charbon; 133.000 fr. en numéraires, etc...

Les dépenses d'assistance médicale gratuite s'élèvent à 360.900 fr. et les médicaments et appareils orthopédiques atteignent, à eux seuls, 142.000 fr.; les visites médicales à près de 40.000 fr.; les soins aux assurés sociaux indigents à 28.500 fr. etc...

Enfin, les secours d'assistance publique (qui figurent hors budget), sont de 1.630.000 francs pour les vieillards, infirmes et incurables; 24.400 fr. pour les familles nombreuses et 167.000 fr. pour les futures mères.

Un tel effort financier n'aurait pu être réalisé avec les seules ressources du Bureau de bienfaisance, mais divers concours ont permis l'accomplissement de ce beau programme de solidarité.

Ainsi, malgré les difficultés financières, la ville a pu allouer 1.430.600 fr. en subsides divers.

De leur côté, de généreux donateurs ont fourni une somme de 42.000 fr. Parmi ces personnalités, il faut citer la direction de la Caisse d'épargne, MM. Salembien, maire; J. Masurel, adjoint; le directeur de la Banque de France.

MM. Lambrecht, vice-président; Coppin et Ladesou, administrateurs du Bureau de bienfaisance, ont renouvelé leur geste des années précédentes, en versant une somme susceptible de permettre la distribution de coquilles, à l'occasion de la Noël, à 1.700 indigents.

D'autres chiffres encore sont intéressants qui démontrent le magnifique travail de charité accompli par le moyen du Bureau de bienfaisance; cette énumération, que nous ferons prochainement, nous fournira l'occasion de rappeler à nos concitoyens le bien qu'ils peuvent faire par l'entremise du Bureau de bienfaisance.

AVIS AUX CONSOMMATEURS. - Les Magasins du Centre sont fermés le dimanche. Faites vos achats aujourd'hui, Merci. (26

Les congés payés et les trains rapides et express

M. Léon Marescaux, député, nous communique ce qui suit :

« Un certain nombre de porteurs de billets populaires de la région de Roubaix-Tourcoing, avaient prié M. L. Marescaux, député du Nord, d'intervenir auprès de la Société nationale des chemins de fer, en vue d'être autorisés à emprunter les trains express et rapides les 29, 30 et 31 juillet.

» Par lettre en date du 28 juillet, la S.N.C.F. répond à M. L. Marescaux que les interdictions d'emprunter ces trains ont été dictées par des motifs d'ordre technique supérieur, notamment la régularité du trafic et la sécurité de la circulation.

» La S.N.C.F. ajoute que dans ces conditions, elle ne pourrait déroger à ces interdictions que si les congés étaient fixés à d'autres dates que celles où se produisent les grandes affluences de voyageurs ».

CARILLONS - COUCOUS. — Ne décidez pas vos achats sans visiter l'assortiment de la Bijouterie des Francs, 170, rue de Dunkerque. — PRIX AVANTAGEUX. 184

Messe de prémices

Le Révérend Père Gaston Seynhaeve de l'ordre des Frères mineurs franciscains fils de M. Félix Seynhaeve, mort au champ d'honneur, et de Mme Seynhaeve-Scherpereel, célébrera sa messe de prémices demain dimanche, à 10 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing.

DROGUERIE DELSINNE
Rayon photo. Travaux amateurs. Livraisons en 24 h. 60, rue des Ursulines. 34510d

Les mariages de la foire

Quarante mariages sont projetés à l'occasion de la foire. M. Jules Brassart, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés, ce samedi à partir de 9 h. 30, et le lundi à 10 heures.

SOLDES fin de saison. - Robes, manteaux, tailleurs, blouses, chapeaux. Gros, rabais. Mlle CAPELLE, 47, rue St-Jacques. 73745d

Pèlerinage à Lourdes (Train Bleu)

L'inscription des malades est terminée. Les personnes qui désirent participer au pèlerinage sont priées de s'inscrire sans tarder au presbytère de Saint-Christophe

Les personnes qui, ne pouvant aller à Lourdes, voudraient s'intéresser aux malades, peuvent envoyer leurs offrandes au comité, qui fera prier les malades aux intentions des donateurs.

Le comité met en vente, 82, rue des Piats, des rosiers ayant servi à la décoration de la fête de Mouvaux, au prix de 20 fr., au profit de la caisse des malades.

PENDANT QUINZE JOURS, grande vente-réclame de PAPIERS PEINTS : « AUX 100.000 ROULEAUX », 68, rue de la Cloche (face rue Desurmont). 34526

Cours publics d'arboriculture fruitière

Demain dimanche, à 10 h., au Jardin public de la Croix-Rouge, M. Lasser, jardinier chef de la ville, donnera la leçon suivante : récolte et conservation des fruits.

Dons au Bureau de bienfaisance

M. Alfred Lambrecht, vice-président du Bureau de bienfaisance, a reçu d'une famille, à l'occasion du décès de son chef, une somme de mille francs, en faveur des pauvres.

D'autre part, à l'occasion de la bénédiction des autos devant l'église Saint-Christophe, M. Odoux, conseiller municipal, a versé, au nom du comité, la somme de 250 fr., en faveur des malheureux

La commission administrative remercie ces généreux donateurs de leur beau geste.

L'Harmonie du Point-Central

Cette société vient d'effectuer une sortie à Malo-les-Bains, avec la participation de tous ses membres.

L'Harmonie eut l'occasion de donner, sur la digue de mer, un magistral concert.

Une très nombreuse assistance était présente à cette audition et elle ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens. MM. A.-L. Masquillier, A. Motte fils et E. Tiberghien fils, présidents d'honneur, félicitèrent M. Margo, chef de l'Harmonie, et les solistes, particulièrement M. Louis Debecque.

Ce concert fut suivi d'une aubade en l'honneur du comité d'honneur, puis un apéritif fut offert à tous les musiciens.

M. Motte, au nom du comité d'honneur, exprima sa joie de présider avec MM. Masquillier et Tiberghien, aux destinées de la société, et il incita les membres à redoubler d'efforts afin de maintenir l'excellente réputation acquise.

Un peu plus tard, tous se retrouvèrent à « Floréal », où un repas fut servi; le reste de la journée fut consacré aux joies de la plage, jusqu'au moment du retour, fixé à 20 heures.

Un tournoi de ping-pong au profit des mutilés et invalides du travail

La section locale des mutilés et invalides du travail organise, au profit de sa caisse de secours, un tournoi de ping-pong, sous la présidence d'honneur de M. Salembien, maire, et avec le concours de la municipalité. Nous donnerons, en temps voulu, en chronique sportive, tous les renseignements utiles sur cette compétition, qui aura lieu pour les fêtes de la Saint-Louis, au «Nouveau Coq chantant», 36 rue G.-Delory.

Dès à présent, les organisateurs espèrent que de nombreux participants viendront à cette compétition, qui est dotée de nombreux lots et d'une tombola très importante. On peut acheter des billets au prix de 0 fr. 50.

DEUX IRRÉGULIERS CHINOIS... — Yvan Ghen, 23 ans, originaire de Cheking et Ling-Yung, 32 ans, de la province de Che-Che-Lyang, tous deux sans domicile fixe, se promenaient à Tourcoing sans carte d'identité étrangère.

Se trouvant en contradiction avec le décret de mai 1938, relatif aux étrangers séjournant en France, les deux « Célestes » ont été arrêtés par la gendarmerie de Tourcoing et déférés au Parquet de Lille.

PARTI SOCIAL FRANÇAIS. — Pour l'excursion cycliste à la forêt de Marchiennes, départ demain dimanche à 7 h. du « Cercle Mermoz », 23, rue de Gand. Les cyclistes sont priés de prendre leur repas qui sera porté en autos.

SOCIÉTÉ « LES ÉPARGNEUX DU RISQUONS-TOUT ». — Ce samedi, remboursement de 19 h. à 20 h. Demain dimanche, réunion à 11 h. 15, rue du Clinquet, pour le banquet.

AMICALE DES RENTREURS. — Demain dimanche, réunion mensuelle au siège.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Permanence toutes les après-midi, 71, rue Saint-Jacques et tous les samedis, de 16 h. à 18 h., 75, rue Denfert-Rochereau.

LES « JEUNES POUR LA PAIX ». — Permanence toutes les après-midi, 71, rue Saint-Jacques.

MUTILES DE LA F.N.C.R. — Ce samedi, demain dimanche et lundi, jeu de boules à la platine, doté de 500 frs de prix, chez M. Favorel, au profit du groupe des mutilés de la F.N.C.R. Mise 3 frs. Ouverture à 14 h. samedi, clôture lundi à 21 h.

Le retour des cartes invendues, pour le jeu de dés, au profit de ● « Cure d'air » doit être fait pour ce samedi, midi, 71, rue Saint-Jacques ou 17, rue du Brun-Pain.

MAISON SAINT-CHARLES. — Ce samedi à 19 h., partie qui mettra aux prises les présidents d'honneurs de la « Société du lundi » et des « Gais lurons ». Inscription des amateurs avant 16 h. 30 (voir M. Lamoore).

HARMONIE DES AMICALES. — Rassemblement du « Crazy's Club » à 19 h. 30, 21, chaussée Watt.

CERCLE « UNION SYMPHONIQUE ». — Demain dimanche, pour la sortie de Phalempin, départ du 59 rue Nationale : à 6 h. 45 pour la section cycliste et à 8 h. 15 pour les voyageurs en autobus.

FRATERNELLE HARMONIE Ch. DIERIN. — Demain dimanche, à 14 h. 45, réunion aux bains en tenue, instrument et petit pupitre

LES BIGOPHONES DES FRANCS. — La Commission nous prie d'informer les souscripteurs de billets des fêtes du 10e anniversaire de la société, que les jeux de dés prévus n'auront pas lieu et seront remplacés par une tombola gratuite entre tous les possesseurs de billets.

MONNAIE D'OR MONNAIES ÉTRANGÈRES
Dollars, Livres, Belge. Achat et Vente. maill. condit. Comptoir de Change R. Desseaux, 10, Place la République, Tourcoing (T. 908)

MOUVAUX

PROCÈS-VERBAL POUR IVRESSE. — Un nomade, Arthur Joubert, 43 ans, sans domicile fixe et exerçant la profession de vannier, a été rencontré en état d'ivresse sur la voie publique par l'agent Denis de la police locale.

Causant en outre du scandale sur son passage le nomade s'est vu dresser procès-verbal et après avoir été écroué quelques heures au violon municipal, il a été relâché.

HALLUIN

BAINS-DOUCHES. — Aujourd'hui samedi, ouverture de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui samedi, séance de versements et de remboursements, de 14 h. à 15 h. 30, au bureau de la Caisse, rez-de-chaussée de la mairie.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Permanence ce samedi à 12 h., au local, Café du Nord, rue Pasteur, 31.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE, rue Gustave-Desmettre, 95. — Ce samedi, permanence de 9 h. à 11 h.

RONCQ

A LA PHILHARMONIE. — Cours de solfège, aujourd'hui samedi, à 19 h., au local, Café de la Tête-d'Or, 254, rue de Lille.

CAISSE PRIMAIRE d'A. S. « LA FAMILLE ». — Permanence ce samedi, de 9 h. à midi, au local, 62, rue M.-Barbusse.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Une excursion est organisée d'accord avec les A. C. de Roncq-Centre, pour le samedi 13 août. Visite à Cassel, Saint-Omer et Armentières; départ à 7 h., en autobus; rendez-vous au Café de la Tête-d'Or, à Roncq.

Une permanence aura lieu au siège, chez M. Pierre Capelle, demain dimanche, de 11 h. 30 à 13 h.

PHILHARMONIE. — Demain dimanche, à 11 h., réunion des sociétaires au siège pour la fête du quartier Barbusse

BONDUES

CONSULTATION des NOURRISSONS. — La prochaine consultation aura lieu le 4 août, à 15 h., au local habituel.

FIEVRE APHTEUSE. — Un arrêté préfectoral du 22 juillet interdit la circulation des bestiaux dans la zone comprise entre la route de Linselles à Bondues, depuis le Bas-Chemin jusque la place de l'Eglise; rue de la Poste et route nationale jusqu'au «Jambon »; pavé du « Jambon » jusqu'à la route de Mouvaux à Linselles, cette route jusqu'au chemin du Beausejour, ce chemin jusqu'à la limite de Bondues et de Roncq, cette limite jusqu'au gravier allant à Funquereau et au Bas-Chemin, puis le Bas-Chemin jusque la route de Linselles à Bondues.

BOUSBECQUE

ARTICLES D'HYGIÈNE. — Lunettes et ceintures médicales, corsets, gaines, soutien-gorge, bas à varices, pansements. Parfumerie. Produits pour bébés. G. SIX. Signe les feuilles d'Assurances. Succursale tenue par Louis D'Halluin, 8, rue Auger. Ex. gr. de la vue. Pédicure le mercredi, de 2 à 3 heures. 8723d

COMINES

ARRÊT DE COURANT. — La fourniture du courant électrique sera suspendue le dimanche 31 juillet, de 6 h. 30 à 15 h., dans les postes ci-après: Vieil Dieu, Coplat, Usine à Gaz, Notre-Dame et Abattoir.

LILLE

Une délégation de la Confédération touristique franco-belge salue le nouveau consul de Belgique

Une importante délégation de plus de vingt membres du comité de la Confédération touristique franco-belge, à laquelle s'étaient joints des membres du comité de Soutien belge s'est rendue au consulat général de Belgique pour y saluer M. Valcke, dès son arrivée à Lille.

La délégation fut présentée par M. René Reubrez, président général de la Confédération touristique franco-belge, qui affirma l'amitié profonde de la Confédération pour la nation sœur et amie qu'est la Belgique et exposa le programme des différentes manifestations franco-belges prévues par la Confédération touristique.

M. Valcke, consul général de Belgique, très sensible à la démarche de cette délégation, remercia bien vivement les personnalités qui avaient bien voulu venir lui rendre visite et ajouta que sa collaboration la plus entière était acquise au développement de l'amitié franco-belge.

Une délicate affaire

Vendredi matin, un brigadier de sûreté a découvert deux bébés abandonnés sans soins dans le grenier d'une maison du boulevard Victor-Hugo, à Lille. Au cours de l'enquête qu'il entreprit aussitôt, le policier apprit que, mercredi soir, une femme avait donné le jour à deux jumeaux, un garçon et une fille et les avait abandonnés. Cette femme prétendit encore qu'elle avait fait placer ces nouveau-nés dans le grenier pour les soustraire à la vue de ses trois autres enfants.

Deux sages-femmes, la mère et la fille, ont été interrogées par M. Vaccaro, commissaire de police du 2e arrondissement et elles ont renouvelé les déclarations de la mère. M. Boullenger, juge d'instruction, mis au courant, dirigera la suite de l'enquête.

Ajoutons que lorsqu'il fut averti du fait, M. Vaccaro fit transporter d'urgence les deux bébés à l'Assistance publique, mais en cours de route, l'un d'eux succombait.

La fête annuelle de Fives s'ouvrira aujourd'hui samedi

C'est ce soir samedi 30 juillet que s'ouvriront les fêtes organisées par le Comité du commerce. En voici les grandes lignes :

Samedi 30, à 19 h. 30, angle des rues de Fiers et Jenner, concert par la Symphonie de la Clef d'Or et la Lyrique de Fives-Saint-Maurice. — A 21 h., bals.

Dimanche 31 juillet : à 10 h., circuit de Fives à la marche (départ et arrivée, 48, rue du Prieuré; de 14 h. 30 à 16 h., concours barnavalesque franco-belge; — à 14 h. 30, coupe de Fives, au terrain de la Paume fivoise entre Mouscron et Hellemmes (Baudin); — à 17 h., réception de la municipalité, 112-114, rue Pierre-Legrand; — à 18 h., cortège comprenant 49 groupes, couples et isolés.

Vers 20 h. 30, sur podium érigé à l'angle des rues Philadelphie et Pierre-Legrand, fête de nuit avec le concours des « Eigolos Gilles danseurs » de Montigny-en-Gohelle.

Un Algérien est renversé par une auto rue des Arts

Un Algérien, nommé Lacène Rezki, a été renversé et sérieusement blessé par l'auto de M. Lachère, domicilié rue de Paris, 24, à Lille, tandis qu'il traversait la chaussée, rue des Arts.

Moquez-vous des Punaises
grâce au Rosol. Cette composition chimique incomparable, toute prête pour l'emploi, anéantit radicalement tous ces sales insectes et leurs œufs, sans abîmer la literie. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc...

NORD

Un garçonnet est sérieusement blessé par une vache furieuse, à Robersart

Le jeune Léon Demade, 11 ans, demeurant rue de Robersart, à Preux-au-Bois, passait, route de Bousies, à Robersart, quand il fut jeté à bas de son vélo et blessé à coups de cornes par une vache furieuse sortie subitement d'une prairie voisine. Sérieusement atteint, le garçonnet dut recevoir des soins d'un médecin, qui réserve son diagnostic.

Une fillette est renversée et grièvement blessée par un cycliste à Hellemmes

La jeune Cazier, 4 ans et demi, dont les parents habitent cité Gheuquière, à Hellemmes, a été renversée par un cycliste. La fillette fut transportée chez ses parents où un médecin, mandé d'urgence, constata que l'enfant souffrait d'une fracture de la cuisse gauche.

Un octogénaire tente de se noyer à Fresnes

Deux douaniers de la brigade mobile de Saint-Saulve longeaient le canal de l'Escaut, au lieu dit le Bastringue, quand ils aperçurent un homme qui se jetait dans le canal. Ils se portèrent aussitôt au secours du malheureux qu'ils ramenèrent sur la berge. Il s'agissait de François Prelinak, 84 ans, demeurant à Condé, 34, rue du Vieux-Condé.

Maltraité par ses enfants, bien que touchant une retraite de 300 francs par mois, le vieillard avait décidé d'en finir avec la vie.

Il a été conduit à l'hospice de Fresnes.

Une arrestation sous l'inculpation d'escroqueries à Valenciennes

En exécution d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Bar-le-Duc, la police de Valenciennes a arrêté Robert Portreame, âgé de 30 ans, agent de publicité. Il est inculpé d'escroquerie à l'affichage.

A Valenciennes, une jeune fille était grièvement blessée

Entendant des appels « au secours » provenant d'un appartement sis au n° 6 de la rue des Godets, des voisins accoururent. Ils trouvèrent la jeune fille de la maison, Lydie Cogniaux, 16 ans, portant au bras gauche une grave blessure, d'où le sang s'échappait en abondance. Ils la transportèrent chez eux et appelèrent un docteur, qui ordonna le transfert immédiat de la blessée à l'Hôtel-Dieu.

C'est au cours d'une scène provoquée par le père ivre que la jeune fille fut blessée.

Elle n'a pu être entendue, en raison de son état de grande faiblesse.

L'enquête se poursuit sur cette mystérieuse affaire.

PAS-DE-CALAIS

Un usinier se tire un coup de carabine dans la tête, à Marquise

René Bernard, 52 ans, usinier, demeurant rue des Carrières, à Marquise, n'avait plus de travail. Affecté sans doute par cette situation, il se tira un coup de carabine de salon, dans la tête. Le désespéré a été transporté à l'hôpital Saint-Louis, à Boulogne-sur-Mer.

Chronique de l'enseignement

Les résultats d'examens de fin d'année

ROUBAIX

A l'Ecole de rééducation professionnelle

L'année scolaire 1937-1938 n'aura pas été inférieure à ses devancières et les élèves sortant de l'Ecole de rééducation professionnelle de Roubaix enregistrent de remarquables succès.

Voici, par ordre alphabétique et par départements d'origine, les noms de ceux qui ont obtenu le diplôme d'aptitude professionnelle à la suite des examens de juillet :

Ajusteurs. — Trois présentés, trois reçus: Mouvenhout, Morcs (Pas-de-Calais); Usanns (Ardennes).

Tourneurs. — Huit présentés, huit reçus: Merlin, Ternisien, Voisin, Wojtasik (Pas-de-Calais); Bouret (Somme); Steps (Oise); Boucher (Aisne); Deisby (Calvados).

Mécanicien. — Un présenté et reçu: Mocci (Meuse).

Horlogers. — Cinq présentés, cinq reçus: Allart, Cipa, Fossaert, Kolszyck (Nord); Lagarde (Pas-de-Calais).

Employés de textile. — Trois présentés, trois reçus: Francelle (Somme); Leroy (Nord); Mergel (Haut-Rhin).

Vannniers. — Deux présentés, deux reçus: Delpierre (Pas-de-Calais); Baillon (Somme).

Chaisiers — Sept présentés, sept reçus: Anno, Delepierre, Flament, Ovarlet, Schapmann, Usquelis (Nord); Blangy (Pas-de-Calais).

Cordonniers. — Cousu main: sept présentés, sept reçus: Gosinski, Hainaut, Leurs (Nord); Ciesielski, Motyka, Skrzypinski (Pas-de-Calais); Petit (Bas-Rhin). — Cloué neuf: douze présentés, douze reçus: Bonte, Boulanger, Flamencourt, Hazard, Mauduit, Morel (Nord); Boutoille, Douelle, Henin, Lefebvre, Piton (Pas-de-Calais); Rossignon (Ardennes).

Aides comptables. — Cinq présentés, cinq reçus: Damblin, Daltombe, Deroy (Nord); Baudry (Aisne); Demandre (Marne).

Teneurs de livres. — Huit présentés, six reçus: Cheval, Hennesu, Herbaut, Vanruymbeke (Nord); Minart (Pas-de-Calais); Gérard (Ardennes).

Certificat d'études primaires. — Huit présentés, six reçus: Villette, mention Bien (Aisne); Delemarquette (Nord); Depres, Pollet (Pas-de-Calais); Decses (Marne); Stauch (Moselle).

Dactylographie. — Sept présentés, six reçus: Cheval, Herbaut, Thirion, Vanruymbeke (Nord); Minart (Pas-de-Calais); Demandre (Marne).

Experts de l'Intendance. — Sept présentés, cinq reçus: Bodin (Nord); Francelle (Somme); Jossien (Pas-de-Calais); Reynaud (Gard); Armand (Vaucluse).

Emplois réservés (3e et 2e catégories). — Deux présentés, deux reçus: Kinslea (Pas-de-Calais); Kremp (Haut-Rhin).

Société de comptabilité de France (teneurs de livres). — Présentés: 10; admissibles: 10.

Reçus définitivement 4: Damblin, Deltombe, Noyelle, Thirion (Nord).

Les six autres candidats, reçus à l'écrit, conservent leur admissibilité pour les épreuves orales de la session 1939.

Aides comptables (Cours du soir de l'Institut Turgot). — Deltombe, Roger François, Vanruymbeke.

Sténo-dactylographie (Cours du soir de l'Institut Turgot). — R. François.

Rappelons que l'Ecole de rééducation de Roubaix reçoit gratuitement les mutilés de guerre et du travail, les anciens combattants, les victimes civiles de la guerre et, sous certaines conditions, les infirmes de naissance et invalides civils qui ne peuvent plus exercer leur profession habituelle et désirent apprendre un nouveau métier.

Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au directeur de l'école, 35, rue du Général-Sarrail à Roubaix (Nord).

CONCERTS & SPECTACLES

Le Journal de Roubaix ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes, à titre d'information.

ROUBAIX

Les concerts des lauréats des concours du 14 juillet auront lieu aujourd'hui samedi, à l'Hippodrome

C'est aujourd'hui samedi qu'auront lieu à l'Hippodrome, en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h., les concerts populaires au cours desquels se produiront les lauréats des concours du 14 juillet.

Rappelons que les places numérotées non occupées un quart d'heure avant le lever du rideau, seront mises à la disposition du public.

Voici le programme unique de ces deux représentations :

PREMIÈRE PARTIE

1. Coussement Henri, baryton: « Le Jongleur de Notre-Dame »; 2. Ghislain Elise, soprano: a) « Werther », b) « La chanson des heures »; 3. Chalo André (tout petit), chant: « La légende du petit navire »; 4. Scalbert Henri, ténor: a) « Roméo et Juliette », b) « La farandole »; 5. Vallée Ernest, comique troupier: « Lui et Moi »; 6. Flamen Raymond et Coussement Henri, duo lyrique: « Kenilworth »; 7. Bascoul Gilberte (toute petite), déclamation: « Océano Nox »; 8. Fluquet Henri, baryton: a) « Benvenuto », b) « La coupe du Roi de Thulé »; 9. Brabant Samuel, chanteur de genre (grand prix 1938): a) « Un soir de Noël », b) « Le maître à bord »; 10. Huin Anatole et Watteau Yvonne, duo comique: « C'est toujours un copain ».

Pianistes accompagnatrices: Mme Bulté-Carpentier et Mlle Suzanne Spelers.

DEUXIÈME PARTIE

1. Vassilieff Alexandre, basse: « Le Barbier de Séville »; 2. Ménart Yvette, soprano léger: a) « Sérénade de Gounod », b) « Carmen »; 3. Françoise Marcelle (toute petite), déclamation: « Ma sœur se marie »; 4. Verriest Maurice, baryton: a) « Richard Cœur-de-Lion », b) « Aben-Hamet »; 5. Mortier Henri, comique de genre: « Quand un Vicomte »; 6. Declercq Jeanne et Poor Amédée, duo de genre: «La berceuse des nuites»; 7. Matton Aline, déclamation: « On est seul »; 8. Varlet Raymonde, soprano (grand prix 1938): a) « Les Huguenots », b) « Le Pardon de Ploërmel »; 9. Luysch Rigobert, comique grime (grand prix 1938): a) « Romance oiseleuse », b) « On l'appelait Fleur des fortifs ».

TROISIÈME PARTIE

Le « Cercle Artistique Jean-Macé » interprétera le 4me acte de « Faust », opéra de Gounod. Distribution: Marguerite: Mme Vanootegham-Proisy; Siébel: Réjane Cloetens; Faust: M. Albert Boquet; Méphistophélès: M. Albert Tambrun; Valentin: M. Henri Pluquet. Chœurs: 30 hommes, 20 femmes. Fanfare de scène (chef: M. Charles Vetter); régisseur général, metteur en scène: M. Lucien Déaire; chef d'orchestre: M. G. Bauwens; pianiste accompagnatrice: Mlle Lucienne Debusschère.

Ce soir, réouverture du cinéma « Sainte-Cécile »

Pour sa semaine de réouverture, le « Sainte-Cécile », à l'aspect toujours plus agréable et plus frais, présente un programme parfait et bien agencé :

Marthe Richard au service de la France. — Les meilleurs épisodes de la vie aventureuse de cette héroïque femme ont été traités avec un talent sûr par un metteur en scène qui a su tirer profit de ces aventures